



# FORMATIONS CATALOGUE 2021

EN PARTENARIAT AVEC ICSOS

## SOMMAIRE

- **CYCLE I** : Conformité des pratiques professionnelles et gestion des risques .....p. 2
- **CYCLE II** : Les fondamentaux du droit des sociétés .....p. 5
- **CYCLE III** : Le préjudice économique .....p. 7
- **CYCLE IV** : Droit pénal de l'entreprise .....p. 8
- **CYCLE V** : Les 10 grandes questions du risque judiciaire de l'expert-comptable .....p. 8
- **CYCLE VI** : La place de la comptabilité dans le contentieux des affaires .....p. 9



# CYCLE I : CONFORMITE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET GESTION DES RISQUES

## THEME 1 : LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS PAR LE PROFESSIONNEL DU CHIFFRE (7 HEURES)

### I. LE PRINCIPE DU SECRET PROFESSIONNEL DE L'EXPERT-COMPTABLE ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Étendue du principe
- Sanction de la violation du principe

### II. LES EXCEPTIONS LÉGALES AU SECRET PROFESSIONNEL

- La lutte contre le blanchiment : le cas particulier de la déclaration TRACFIN
  - La mutation de l'infraction de blanchiment
  - L'objet de la déclaration de soupçons : examen des lignes directrices conjointes du conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et de TRACFIN
  - Le contenu de la déclaration
  - Les sanctions
  - L'esprit de « l'ère TRACFIN »
- Le délit de non-révélation de faits délictueux
  - Le contenu du délit
  - L'objet de la révélation
  - L'opportunité de la révélation : examen de la circulaire du 18 avril 2014 relative à la non-révélation de faits délictueux
- La procédure d'alerte

### III. L'OBLIGATION LÉGALE DE COMMUNICATION DE DOCUMENTS : LA RÉQUISITION JUDICIAIRE

- Le principe de la communication obligatoire
- Les dérives pratiques

### IV. LES CONTRÔLES IN SITU

- L'enquête fiscale
- L'enquête de l'inspection du travail
- La perquisition



# THEME 2 : LE PROFESSIONNEL DU CHIFFRE FACE A SON CLIENT (7 HEURES)

## I. L'EXPERT-COMPTABLE

- La projection de la mission : la lettre de mission
  - Le caractère obligatoire (relatif ?) de la lettre de mission
  - Le contenu de la lettre de mission
    - > L'étendue de la mission
    - > Les clauses limitatives de responsabilité
    - > Les clauses de forclusion
  - La nature juridique de la lettre de mission
    - > Un contrat d'entreprise
    - > Un contrat d'adhésion
  - La portée juridique et l'intérêt pratique de la lettre de mission
- L'exécution de la mission
  - L'obligation de conseil et ses limites
  - Le retour à la lettre de mission
  - L'écrit comme moyen de protection
  - Typologie des difficultés rencontrées : le cas de la régularisation demandée par le client
- La fin de mission
  - Les conditions de résiliation
  - Le devoir de mettre un terme à la mission dans certaines circonstances
- La mise en cause par le client
  - La question de la faute : celle de l'expert-comptable et celle du client
  - La question du lien de causalité
  - La question du préjudice
  - La question du dommage assuré
  - Typologie des cas les plus classiques de mise en cause

## II. LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

- L'acceptation de la mission
  - La désignation par le client : les nouveaux seuils
  - Les incompatibilités
- L'exécution de la mission
  - Les sondages : exemples de difficultés pratiques
  - La résistance du client : le délit d'entrave
  - La fin de mission



- Les cas de démission du commissaire aux comptes
- La procédure de relèvement
- La mise en cause par le client
  - La question de la faute : celle du commissaire aux comptes et celle du client
  - La question du lien de causalité
  - La question du préjudice
  - La question du dommage assuré
  - Typologie des cas les plus classiques de mise en cause

## **THEME 3 : LES MISES EN CAUSES PÉNALES (6 HEURES)**

### **I. TYPOLOGIE DES MISES EN CAUSE PÉNALES**

- État de la jurisprudence applicable aux professionnels du chiffre
- Typologie des infractions reprochées
- Les risques d'une condamnation pénale pour un professionnel du chiffre
  - Les condamnations solidaires
  - Les peines dites accessoires

### **II. LA PROCÉDURE PÉNALE**

- L'audition par la police
  - La différence entre un suspect et un témoin
  - Les droits de l'expert-comptable suspect
  - Les explications sur le fond
- L'audition par le juge
  - L'instruction
  - La question de l'expertise judiciaire
- Le renvoi devant un tribunal correctionnel
  - Les stratégies de défense
  - Le lien avec les autres acteurs de la procédure

**CYCLE COMPLET : 20 HEURES**



# CYCLE II : LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES SOCIÉTÉS

## I. LES DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS

- Les conditions de validité
  - Les conditions tenant aux parties
  - Les conditions tenant à l'acte
- La portée de la délégation de pouvoirs

## II. LES CLAUSES DE GARANTIE DE PASSIF

- Le bénéficiaire de la garantie
- La déclaration de sincérité
- L'étendue de la garantie
- La mise en œuvre de la garantie

## III. LES CONVENTIONS DE TRÉSORERIE

- Les conditions de validité
  - Les conditions résultant de la législation bancaire
  - Les conditions résultant du droit des sociétés
    - > La capacité et le pouvoir des dirigeants
    - > Le contrôle des conventions réglementées
    - > L'intérêt social
- Les risques
  - Les risques tirés du droit des sociétés
    - > L'abus de majorité
    - > L'abus de biens sociaux
  - Les risques tirés du droit des entreprises en difficulté
    - > L'extension de la procédure collective
    - > La responsabilité pour insuffisance d'actif

## IV. LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

- L'ajustement de la procédure dans les SA et les SCA
  - Mesures applicables aux sociétés non cotées
  - Mesures applicables aux sociétés cotées
- La soumission à la procédure des conventions réglementées



## V. LES CONVENTIONS DE MANAGEMENT FEES

- La personne concernée
  - En dehors d'un groupe
  - Dans un groupe
- Le contenu de la convention
  - Dans les SA
  - Dans les SAS

## VI. LES COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS

- La validité des apports en comptes courants
  - Au regard du droit bancaire
  - Au regard du droit des sociétés
- Le remboursement des apports en comptes courants
  - La société in bonis
  - La société en difficulté
- Le sort du compte courant en cas de cession de parts ou actions

## VII. LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

- Le dispositif d'encadrement de la rémunération des dirigeants de sociétés cotées
  - Entrée en vigueur
  - Champ d'application
  - Modalités
    - > Le vote ex ante
    - > Le vote ex post
- L'approbation de la rémunération du gérant
- Rémunération du dirigeant et abus de majorité
- Rémunération du dirigeant et abus de biens sociaux

## VIII. IL NE FALLAIT PAS MANQUER... (ACTUALITÉS)

6 HEURES



# CYCLE III : LE PRÉJUDICE ÉCONOMIQUE

## I. IMPORTANCE DU SUJET

## II. LA DISTINCTION DU DOMMAGE ET PRÉJUDICE

## III. LE PRINCIPE DE LA RÉPARATION

## IV. LE PRÉJUDICE RÉPARABLE

- Les faux préjudices
- L'identification de la victime
  - La prise en compte des bénéfices tirés du dommage
  - La prise en compte de la faute de la victime
- La licéité du préjudice

## V. LA MOTIVATION DE LA DEMANDE

- L'obligation de production des pièces
- La production des documents comptables

## VI. LA DÉCOMPOSITION DU PRÉJUDICE

- La perte d'actifs corporels
- Les coûts induits
- La perte d'exploitation
- La perte de chance
- La perte du fonds de commerce

3 HEURES



## CYCLE IV : DROIT PENAL DE L'ENTREPRISE

### I. LES INFRACTIONS DE DROIT COMMUN APPLIQUÉES AU DROIT DES AFFAIRES

- L'abus de confiance
- Le blanchiment
- Les infractions dites de négligence

### II. LES INFRACTIONS SPÉCIALES

- L'abus de bien social
- La présentation de comptes non fidèles
- La distribution de dividendes fictifs

**FOCUS SUR L'IMPUTABILITÉ DE L'INFRACTION :**  
responsabilité des personnes morales / personnes physiques

4 HEURES

## CYCLE V : LES DIX GRANDES QUESTIONS DU RISQUE JUDICIAIRE DE L'EXPERT-COMPTABLE

1. Quelle est la nature juridique de la relation qui unit l'expert-comptable à son client ?
2. L'expert-comptable est-il le délégataire de son client au sens pénal du terme ?
3. Puis-je en tant qu'expert-comptable régulariser une situation litigieuse ?
4. À quel moment dois-je démissionner en tant qu'expert-comptable ? Comment identifier le critère permettant ou imposant une démission ?
5. Comment dois-je réagir en tant qu'expert-comptable face à un compte courant d
6. En tant qu'expert-comptable à quel moment dois-je effectuer un signalement TRACFIN ?
7. Quelle est l'étendue du droit de rétention de l'expert-comptable ?
8. Comment dois-je réagir en tant qu'expert-comptable à une réquisition judiciaire ?
9. Comment dois-je réagir en tant qu'expert-comptable à une convocation policière ou judiciaire ?
10. L'expert-comptable peut-il être coresponsable ? Quel est le rapport avec les autres intervenants sur un dossier ?

2 HEURES



# CYCLE VI : LA PLACE DE LA COMPTABILITE DANS LE CONTENTIEUX DES AFFAIRES

## I. RETOUR SUR LES FONCTIONS ET LE CARACTÈRE CONVENTIONNEL DE LA COMPTABILITÉ

- Les références légales aux agrégats comptables
  - La notion de cessation des paiements
  - La notion de résultat net comptable
  - La notion de perte de capital social
- Les références contractuelles aux agrégats comptables
- La reddition des comptes

## II. LES FAUTES COMPTABLES D'INFORMATION

- La place de la comptabilité dans l'erreur et le dol
- La notion de comptes non fidèles
- Le préjudice découlant de la faute comptable d'information

## III. LES FAUTES COMPTABLES DE GESTION

- La place de la comptabilité dans les décisions de gestion
- La place de la comptabilité dans les délits d'abus de biens sociaux
- La place de la comptabilité dans le délit de banqueroute
- Le préjudice découlant de la faute comptable de gestion

## IV. LA PLACE DE LA COMPTABILITÉ DANS LE CALCUL D'UN PRÉJUDICE

3 HEURES

